



**ACADÉMIE
DE GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

RAPPORT COMMISSION ACADEMIQUE D'HARMONISATION ET DE PROPOSITIONS DE NOTES EN EPS

SESSION 2026



ACADEMIE DE GUADELOUPE



SOMMAIRE

Préambule

1. La Commission

- 1.1 Organisation générale
- 1.2 Principes d'harmonisation

2. Résultats académiques baccalauréats G, T et Pro session 2025

- 2.1 Principales harmonisations réalisées
- 2.2 Réflexions sur les résultats de cette année
- 2.4 Enseignement optionnel
- 2.5 Enseignement de spécialité

3. Résultats académiques de la session : CAP en CCF

- 3.1 Enseignement commun
- 3.2 Principales harmonisations réalisées
- 3.3 Réflexions sur les résultats de cette année (évolution moyennes générales, écarts filles-garçons, moyennes des APSA ...)

4. Résultats de l'examen ponctuel (candidats libres ou bénéficiaires)

- 4.1 Enseignement commun
- 4.2 Enseignement optionnel
- 4.3 Enseignement de spécialité 1^{ère}

5. Réflexions et préconisations pour la session 2026

- 5.1 A destination des établissements
- 5.2 A destination de la commission nationale

Préambule

Ce document présente les résultats de la session 2026 pour les examens EPS de l'Éducation Nationale (Baccalauréat général et technologique, Baccalauréat professionnel, CAP), des candidats scolarisés et des candidats libres.

Élaboré avec la participation essentielle de Lydia Corvo, chargée de mission, il est destiné aux équipes pédagogiques. Il détaille l'organisation et le fonctionnement des examens EPS au sein de l'académie pour permettre une équité de traitement des candidats et une fiabilité des notes.

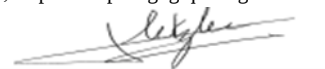
En complément de la fiche individuelle transmise à chaque établissement scolaire — présentant les résultats, les éventuelles harmonisations et préconisations —, ce document a pour vocation de nourrir la réflexion sur les pratiques d'enseignement et d'évaluation, de favoriser la réussite de tous les élèves, et de contribuer à réduire les écarts entre filles et garçons.

Nous saluons le travail de l'ensemble des agents de la Division des Examens et Concours ainsi que de tous les collègues d'EPS investis pour le bon déroulement des examens.

Pointe à Pitre, le 1^{er} septembre 2026, pour monsieur le Recteur d'Académie de Guadeloupe,
Le Président de la Commission Académique d'Harmonisation et de Proposition des Notes,

JULIEN METZLER

Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional EPS.



1. La Commission

1.1. Organisation générale

✓ Composition de la commission

Commission Académique d'Harmonisation et de Proposition de Notes en EPS 2026					
TITRE	NOMS	PRENOMS	FONCTION	ETABLISSEMENTS	VILLES
M.	METZLER	Julien	IA IPR EPS	RECTORAT GUADELOUPE	LES ABYMES
Mme	CORVO	Lydia	CMAI Examens EPS Rectorat	LP Paul Lacavé	CAPESTERRE BELLE-EAU
M.	GREMION	Pascal	CMAI IPACKEPS	CLG Eugene Issap	SAINT-ANNE
M.	MORISSET	Eric	CMAI IPACKEPS	LPO Pointe Noire	POINTE-NOIRE
Mme	GOBERT	Patricia	Professeur EPS	LPO Nord Grande Terre	PORT-LOUIS
Mme	IMPARATO	Marjorie	Professeur EPS	LDMHT	GOSIER
M.	JOBLET	Eric	Professeur EPS	LGT Baimbridge	LES ABYMES
M.	LAROCHELLE	Loic	Professeur EPS	LGT Gerville Réache	BASSE-TERRE
M.	LEGRAS	Franck	Professeur EPS	LP Daniella Jeffry	SAINT-MARTIN
Mme	L'HELGOUACH	Marjolaine	Professeur EPS	LP Louis Delgrès	MOULE
Mme	LOUIS	Marie Alix	Professeur EPS	LGT Faustin Fleret	MORNE A L EAU
M	MAZARS	Nicolas	Professeur EPS	LPO Charles Coëffin	BAIE-MAHAULT
Mme	MOULINS	Emilie	Professeur EPS	Lycée Privé Maîtrise de Massabielle	POINTE-A-PITRE
M.	POTHERAT	Renaud	Professeur EPS	LP Augustin Arron	BAIE-MAHAULT
M.	ROULLET	Philippe	Professeur EPS	LP Ducharmoy	SAINT-CLAUDE
Mme	WILKESMANN	Mélanie	Professeur EPS	LP Pointe Noire	POINTE NOIRE

✓ Calendrier

- Novembre 2025 : Validation des protocoles d'évaluation et des calendriers
- Janvier : Bascule des protocoles et APSA de l'application IPackEPS vers Cyclades
- Février-Juin : Distribution des lots sur Santorin puis saisie des notes par AFL(P)
- 18 Juin 2026 : CAHPN

✓ Organisation de la commission

Les travaux de la CAHPN du 18 juin 2026 ont été préparés et conduits en trois étapes successives :

1. Un état des lieux préalable des résultats des établissements

Une première analyse a porté sur les établissements dont les résultats se situaient en dehors de l'intervalle de confiance défini autour de la moyenne académique, soit un écart supérieur à ± 1 point. Cette analyse a également permis :

- d'observer les écarts de moyennes entre les filles et les garçons ;
- d'examiner les résultats par Champs d'Apprentissage (CA) et par APSA ;

- de mettre en regard les certificats médicaux téléversés par les établissements dans iPackEPS avec les notes saisies dans Santorin, afin d'identifier d'éventuelles situations nécessitant une attention particulière.

2. Une pré-commission organisée le 11 juin 2026

Une pré-commission a été organisée le 11 juin 2026 sous la forme de rendez-vous en visioconférence avec les coordonnateurs des établissements présélectionnés.

L'objectif était de recueillir les éléments d'explication nécessaires concernant les écarts constatés entre établissements, les différences de moyennes entre filles et garçons, les écarts observés selon les APSA et les Champs d'Apprentissage, ainsi que les éventuelles problématiques liées aux certificats médicaux.

À cette occasion, les éventuelles propositions d'harmonisation ont été présentées et discutées avec les professeurs coordonnateurs. La préparation de ces échanges a été facilitée par l'utilisation des outils « Commission EPS » et « Commission Pro EPS », permettant de disposer d'indicateurs statistiques objectifs et comparables.

3. La CAHPN du 18 juin 2026

Lors de la CAHPN du 18 juin 2026, l'ensemble des établissements a fait l'objet d'un examen approfondi au regard des critères et des attendus de la commission. Les statistiques issues des applications Commission EPS et Commission Pro EPS ont été présentées par vidéo-projection afin de permettre une lecture collective et objectivée des résultats.

L'analyse a systématiquement été conduite au regard de la moyenne académique, en prenant en compte :

- les moyennes des établissements aux examens du baccalauréat général et technologique, du baccalauréat professionnel et du CAP ;
- les écarts de résultats selon les APSA et les Champs d'Apprentissage ;
- les différences de moyennes entre filles et garçons ;
- les éventuelles situations particulières identifiées à partir du rapprochement entre les données de Santorin et celles d'iPackEPS.

À l'issue de cette analyse, les membres de la commission ont examiné les situations présentées et se sont prononcés sur les harmonisations à opérer, dans un souci d'équité de traitement des candidats et de cohérence des évaluations à l'échelle académique.

1.2. Principes d'harmonisation

a) Comparaison des moyennes par examen (BG et T / BCP / CAP) des établissements avec la moyenne académique

La commission examine les résultats de l'ensemble des établissements au regard de la moyenne académique pour chacun des examens concernés : baccalauréat général et technologique (BG et T), baccalauréat professionnel (BCP) et CAP.

Les établissements dont la moyenne se situe en dehors de l'intervalle de confiance sont identifiés et font l'objet d'une analyse particulière. La commission peut, le cas échéant, décider d'un ajustement de la moyenne afin de ramener l'établissement dans l'intervalle de confiance retenu.

L'intervalle de confiance toléré est fixé à ± 1 point autour de la moyenne académique.

b) Comparaison des écarts de moyennes entre les filles et les garçons au sein d'un établissement avec l'écart académique

La commission examine, pour chaque établissement, l'écart entre les moyennes obtenues par les filles et par les garçons et le compare à l'écart observé à l'échelle académique.

Une attention particulière est portée aux écarts significatifs entre les sexes. Le seuil de tolérance est compris entre 1 et 2 points, selon l'examen concerné.

c) Comparaison de la moyenne obtenue dans chaque APSA avec la moyenne académique correspondante

Pour chaque établissement, la commission compare la moyenne obtenue par l'ensemble des candidats, filles et garçons confondus, dans chacune des APSA, avec la moyenne académique de cette même APSA.

Cette analyse permet d'identifier les éventuels écarts significatifs de résultats dans certaines APSA et d'en apprécier la cohérence au regard des résultats académiques.

d) Comparaison des écarts de moyennes entre les filles et les garçons pour chaque APSA

Pour chaque APSA et dans chaque établissement, la commission examine également l'écart entre les moyennes obtenues par les filles et par les garçons.

Cette analyse vise à repérer les écarts particulièrement importants ou atypiques par rapport aux tendances académiques et à déterminer, le cas échéant, s'ils justifient une intervention au titre de l'harmonisation.

1.3. Liste académique

Actuellement, il n'y a pas d'épreuve académique.

2. Résultats académiques baccalauréat G, T et PRO - Session 2026

2.1. Enseignement commun : contrôle en cours de formation

 Résultats généraux après harmonisation : **Baccalauréat Général et Technologique**

BGT	Moyenne Générale	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Effectif Filles	Effectif Garçons	Effectif Total	Ecart Filles Garçons
	14,7	14,44	15,03	2003	1549	3552	-0,59

Sexe	Dispensés	% D
G	21	1,36
F	62	3,1
T	83	2,34

- Répartition des moyennes par Champs d'Apprentissage et par sexe- BGT 2026 (Source : Santorin)

CA	NbF	NbG	NbT	MoyF	MoyG	MoyT	Moy F-G
CA 1	993	849	1842	14,05	15,11	14,54	-1,06
CA 2	551	397	948	14,81	15,37	15,05	-0,56
CA 3	840	490	1330	15,19	14,3	14,86	0,89
CA 4	1505	1324	2829	13,52	15,18	14,3	-1,66
CA 5	1615	1234	2849	15,14	15,21	15,17	-0,07

✚ Résultats généraux après harmonisation : **Baccalauréat Professionnel**

BCP	Moyenne Générale	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Effectif Filles	Effectif Garçons	Effectif Total	Ecart Filles Garçons
	14,21	13,73	14,51	596	897	1493	-0,78

Sexe	Dispensés	% D
G	7	0,78
F	10	1,68
T	17	1,14

- Répartition des moyennes par Champs d'Apprentissage et par sexe- BCP 2026 (Source Santorin)

CA	NbF	NbG	NbT	MoyF	MoyG	MoyT	Moy F-G
CA 1	177	541	718	11,76	14,06	13,51	-2,3
CA 2	450	657	1107	14,03	14,97	14,59	-0,94
CA 3	150	87	237	14,08	13,83	13,98	0,25
CA 4	573	843	1416	13,1	14,28	13,81	-1,18
CA 5	438	536	1001	14,13	13,87	13,98	0,26

2.2. Principales harmonisations réalisées

BGT		
Etablissements	HARMONISATIONS	Nombres de notes
LGT Droit de l'Homme	Majoration 0.5 pt pour toutes les filles	328
LGT Nord Grande Terre	Minoration de 0.5 pt pour tous les garçons	24
LPO Chevalier Saint-Georges	BT : Majoration de 0,5pt pour toutes les filles	29

BCP		
Etablissements	HARMONISATIONS	Nombres de notes
Lycée Louis Delgrès	Majoration de 1 pt pour toutes les filles	47
Lycée Paul Lacave	Majoration de 0,2 pt pour tous les garçons	61

2.3. Réflexions sur les résultats de cette année

- Résultats Bac G et T – Bac Pro

Les résultats demeurent globalement stables et sensiblement comparables à ceux des années précédentes. Les équipes pédagogiques des lycées sont invitées à poursuivre et à renforcer le travail engagé depuis plusieurs années afin de garantir à tous les élèves un enseignement de qualité et une évaluation équitable.

L'action éducative doit également être poursuivie tout au long du cursus scolaire afin de réduire les écarts de réussite entre les filles et les garçons. Cette réflexion peut notamment porter sur la programmation des activités, les choix de traitement didactique des APSA, la nature et la fréquence des feedbacks adressés aux élèves, ainsi que sur les outils et les pratiques d'évaluation mobilisés.

Enfin, une vigilance particulière doit être accordée à la gestion des certificats médicaux et des situations d'inaptitude, qui doivent faire l'objet d'un traitement rigoureux, harmonisé et conforme aux dispositions réglementaires.

2.4. Enseignement optionnel

Information non connue

2.5. Enseignement de spécialité

- EPPCS

34 candidats ont été recensés.

Sur cette session 2026, les champs d'apprentissage retenus pour les examens Pratique en EPPCS, sont les **CA 4 et CA 5**.

RESULTATS EPREUVES ORALES EPPCS 2026						
EDS EPPCS	Effectifs Filles	Effectifs Garçons	Effectif Total	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne Générale
Epreuve pratique Badminton 12pts	1	18	19	5.5	9.36	9.15
Epreuve pratique Musculation 12pts	5	10	15	8.6	8.9	8.8
Epreuve Orale 8pts	5	29	34	4.9	5.55	5.45

RESULTATS ECRITS EPPCS 2026			
Effectif	Notes min	Moyenne	Notes max
34 candidats	1.5	9.81	15

- **ART DANSE**

Sur cette session 2026, 13 candidats sont inscrits aux épreuves ART DANSE.

Les résultats des épreuves pratiques sont saisis directement par les jurys sur Cyclades et ne sont pas renseignés sur Santorin.

RESULTATS ECRITS ART DANSE 2026			
Effectif	Notes min	Moyenne	Notes max
13 candidats	06	11.31	18

- **S2TMD**

Sur cette session 2026, 5 candidats sont inscrits à l'épreuve de Pratique Chorégraphique en S2TMD.

Les résultats des épreuves pratiques saisis directement par les jurys sur Cyclades et ne sont pas renseignés sur Santorin.

RESULTATS ECRITS S2TMD 2026			
Effectif	Notes min	Moyenne	Notes max
2 candidats	03	10	18

3. Résultats académiques de la session 2026 : CAP en CCF

3.1. Enseignement commun

Résultats généraux après harmonisation

CAP	Moyenne Générale	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Effectif Filles	Effectif Garçons	Effectif Total	Ecart Filles Garçons
	12.95	12.55	13,17	180	322	502	-0.62

Sexe	Dispensés	% D
G	2	0.62%
F	3	1.67%
T	5	1%

- Répartition des moyennes par Champs d'Apprentissage et par sexe - CAP 2026 (Source Santorin)

CA	NbF	NbG	NbT	MoyF	MoyG	MoyT	Moy F-G
CA 1	5	80	85	13,2	12,31	12,37	0,89
CA 2	57	147	204	13,37	13,85	13,72	-0,48
CA 3	42	26	68	12,92	11,92	12,54	1
CA 4	138	256	394	11,26	13,63	12,82	-2,37
CA 5	118	135	523	13,59	12,78	13,16	0,81

3.2. Principales harmonisations réalisées – CAP 2026

CAP		
Etablissements	HARMONISATIONS	Nombres de notes
Lycée hôtellerie et tourisme	Minoration de 0.5 pt sur la moyenne établissement	35
LPO Chevalier St Georges	Majoration de 1pt pour les filles en Badminton	13
LP Daniella Jeffry	Majoration de 1pt pour toutes les filles	27
Lycée Nord Grande Terre	Minoration de 0.5 pt pour tous les garçons	17
LP Ducharmoy	Majoration de 1 pt sur la moyenne établissement	19

4. Résultats de l'examen ponctuel (candidats libres ou bénéficiaires)

4.1. Enseignement commun

EOP BGT	DEMI -FOND	TENNIS DE TABLE	DANSE
EFFECTIF FILLES	21	29	12
MOYENNES FILLES	7,9	10,3	13,55
EFFECTIF GARCONS	16	15	1
MOYENNES GARCONS	11,25	13,15	8,5
EFFECTIF TOTAL	37	44	13
MOYENNES GENERALES	9,1	11,4	13,2
NOMBRE ABSENTS FILLES	3	8	3
NOMBRE ABSENTS GARCONS	16	2	0

NOMBRES DISPENSES FILLES	1	1	1
NOMBRES DISPENSES GARCONS	1	1	0

EOP BCP	DEMI -FOND	TENNIS DE TABLE	DANSE
EFFECTIF FILLES	7	5	2
MOYENNES FILLES	7,5	14,16	11
EFFECTIF GARCONS	10	4	0
MOYENNES GARCONS	13,9	11,3	0
EFFECTIF TOTAL	17	9	2
MOYENNES GENERALES	10,5	12,73	11
NOMBRE ABSENTS FILLES	1	1	0
NOMBRE ABSENTS GARCONS	10	0	0
NOMBRES DISPENSES FILLES	1	1	0
NOMBRES DISPENSES GARCONS	0	0	0

EOP CAP	DEMI -FOND	TENNIS DE TABLE	DANSE
EFFECTIF FILLES	5	10	12
MOYENNES FILLES	4	13,05	9,35
EFFECTIF GARCONS	37	63	0
MOYENNES GARCONS	10,9	12,7	0
EFFECTIF TOTAL	42	73	12
MOYENNES GENERALES	7,45	12,87	9,35
NOMBRE ABSENTS FILLES	1	0	5
NOMBRE ABSENTS GARCONS	37	19	0
NOMBRES DISPENSES FILLES	0	0	0
NOMBRES DISPENSES GARCONS	2	0	0

4.2. Enseignement optionnel

Seul 1 candidat libre s'est inscrit en option Natation sauvetage. Mais il ne s'est pas présenté à l'épreuve.

4.2. Enseignement de spécialité 1^{ère}

Information non connue

5. Réflexions et préconisations pour la session 2027

5.1. A destination des établissements

• GESTION DES INAPTITUDES ET DES CERTIFICATS MEDICAUX

La commission rappelle l'importance de proposer un enseignement à toutes et tous, et de mettre en place, au sein de chaque établissement, une organisation claire pour le traitement et le suivi des certificats médicaux.

Principes généraux

- Obligation morale et légale d'accueillir tous les élèves en EPS avec bienveillance.
- L'original du certificat médical doit être remis en main propre par l'élève à son professeur d'EPS.
- Le professeur d'EPS archive le document dans un dossier prévu à cet effet.
- La présentation d'un certificat médical ne dispense pas de présence en cours d'EPS. (Au cas par cas, après discussion avec les parents d'élèves et l'équipe éducative, une dispense de cours est possible notamment lorsqu'un créneau EPS adaptée est mis en place au sein de l'établissement)
- Le format académique de certificat médical est à utiliser prioritairement.
- Le respect du certificat médical et du secret médical est impératif, tout en tenant compte des difficultés, aptitudes et inaptitudes de l'élève.

Organisation et communication

- Le recueil, l'archivage et le suivi des certificats médicaux relèvent de la compétence des enseignants d'EPS.
- Maintenir une chaîne de communication efficace entre tous les acteurs impliqués dans l'accompagnement des élèves (équipe de direction, professeur principal, CPE, infirmier, parents, ...).

Adaptations pédagogiques

- Adapter la programmation des APSA, les contenus d'enseignement et les modalités d'évaluation.
- Mentionner clairement les mesures d'adaptation dans le projet d'EPS.
- Maintenir, si possible, les élèves partiellement inaptes dans leur groupe-classe afin de favoriser l'inclusion et éviter toute stigmatisation.
- Proposer des créneaux spécifiques « d'EPS adaptée » lorsque l'adaptation dans le cadre habituel n'est pas possible.
- Favoriser la participation des élèves en situation de handicap à l'association sportive (sport partagé).

Gestion administrative

- Fournir aux élèves, dès la rentrée, un explicatif ou du règlement intérieur et de la programmation des APSA avec possibilités d'adaptation.
- Effectuer des copies et scans des certificats médicaux au fil de l'eau pour dépôt sur IPack EPS.
- Porter une attention particulière aux certificats non conformes (raturés, ant datés, imprécis, non originaux). Leur contrôle doit être réalisé dès remise en main propre.
- En cas de doute, recevoir les parents en présence de l'équipe de direction (au besoin, solliciter une contre-visite au médecin scolaire ou médecin du rectorat).

Points de vigilance

- Prendre garde aux choix de notation :

- Un élève officiellement dispensé (avec certificat médical) pour deux épreuves peut obtenir une note unique ($DI + DI + NOTE = NOTE$), mais uniquement pour les élèves assidus, après avoir épuisé toutes les solutions d'adaptation.
- Dans les autres cas, la dispense totale s'applique ($DI + DI + NOTE = DI$).
- Éviter de recourir à la saisie « CE » (Cas exceptionnel) en l'absence de certificat médical. Pour la session 2027, les justificatifs devront être transmis pour validation avant la CAHPN.

➤ **AUTRES**

Les équipes pédagogiques sont invitées à :

- **Prendre connaissance des résultats de son établissement pour la session 2026, à partir de la fiche de synthèse adressée à chaque proviseur ;**
- **Exploiter le compte-rendu de la commission des examens pour la session 2027**
- **Organiser des temps de travail collectifs tout au long de l'année**, notamment pour réviser et s'approprier les référentiels, harmoniser la gestion des certificats médicaux, analyser les écarts de résultats entre les filles et les garçons ainsi qu'entre les classes et les enseignants, et procéder à une pré-harmonisation des notes.
- **Participer régulièrement aux formations EPS proposées au plan de région académique**

5.2. A destination de la commission nationale

RAS

Pièce jointe :

- Diaporama support de la CAHPN